



CSAMJS DU 19 mai 2026

Déclaration préalable SNPJS-CGT

Un ministère en pièces : quand le dialogue social se réduit à un jeu de puzzle

Depuis plusieurs CSA MJS nous portons des questions qui restent sans réponses. Elles fabriquent du désespoir et de la colère, et à laisser monter celles-ci on favorise le pire. Le vide dans lequel on nous maintient laisse place aux hypothèses les plus inquiétantes sur notre avenir. Il en est ainsi toujours de l'absence de réponse aux engagements que nous avons demandés à la ministre en fin d'année dernière quant aux devenir de nos missions.

Alors c'est au détour des couloirs ou entre les portes que nous découvrons, affligés, des réponses qui viennent contredire les paroles cajolantes destinées à nous faire taire. Ainsi en fut-il lors d'une rencontre éclair entre la ministre et des chefs de services déconcentrés : le bruit court que le scénario de récupération de nos moyens d'intervention par les CAF est très actif. Cette année il a démarré par le transfert du budget des colo apprenantes et la gestion du pass'sport. Mais cette discussion à bâton rompu laisse aussi entendre qu'il était déjà prévu dès cette année que l'enveloppe continuité éducative lui soit également attribuée... Et le bop sport. La ministre a indiqué que si cela n'est pas passé cette année, cela passerait probablement l'année prochaine. Allez hop, allons-y gaiement et sabordons tout ! C'est de nouveau Jeunesse et sport à la découpe. Il semblerait toujours selon Madame Ferrari que dans l'inter ministérialité le seul défenseur de Jeunesse et sports reste l'armée pour préparer les jeunes via l'engagement (réserve civique etc) à faire face en cas de guerre. A quoi doit-on aujourd'hui donner crédit ? A ces espaces dit de dialogue social qui ne nous disent pas tout ?

On pourrait allonger la liste des morceaux de puzzle que nous sommes obligés de reconstituer pour tenter de percevoir le paysage désolé de notre avenir.

- Ainsi, on apprend au détour d'une lecture qu'une proposition de loi déposée par des sénateurs prévoit la suppression de l'Agence nationale du sport au plus tard le 1er janvier 2027, avec le transfert de ses missions relatives au sport de haut niveau à l'Institut national du sport, tandis que les autres missions seraient reprises par l'État. Et les financements, notamment ceux dédiés aux équipements sportifs, réorientés directement vers les collectivités territoriales. Où en parle-t-on pour un véritable échange sur les enjeux de politique publique du sport ? Tout cela s'anticipe.
- Nous avons alerté au dernier CSA MJS sur la situation dans le périscolaire. On nous a dit combien la ministre s'en souciait. Mais que découvrons nous au hasard d'échanges, de lectures... ? Une lettre de cadrage de la DEGESCO dans le cadre du très contestable programme sur les CPS, qui livre une vision délétère, rétrograde et méprisante du

périscolaire – cantonné à un lieu de garderie, de loisir et de jeu, ceux-ci ne semblant pas nécessiter selon la DEGESCO de projet pédagogique. Nous le rappelons ici : il faut dans ce domaine travailler sur une véritable politique publique éducative, en regardant ce qui se passe selon les municipalités et selon les écoles. Quand il existe un travail construit et respectueux entre les écoles, les municipalités et les centres de loisirs, il y a alors une réflexion ancrée sur la continuité éducative et une reconnaissance des rôles respectifs des différents acteurs. Or la DJEPVA brille par son absence en ne constituant pas d'outils d'accompagnement et le ministère reste silencieux sur ce sujet ... Pire : le seul endroit où, encore une fois au détour hasardeux d'échanges en services, on découvre des décisions c'est pour renforcer l'approche sécuritaire en partie en référence à la lutte contre le séparatisme. Ainsi est-il prévu une montée en puissance des contrôles d'honorabilité dans ce cadre. Il semblerait pourtant que les problèmes soient ailleurs non ? Même s'il ne s'agit pas de nier l'existence de risques liés au radicalisme religieux, la focalisation sur celui-ci, qui sans le nommer vise le seul fondamentalisme islamiste, fait le lit de la montée des idées de l'extrême droite. Preuve en est : on découvre ainsi au détour d'une lecture vigilante, une proposition de loi portée par B. Retailleau visant à lutter contre l'entrisme islamiste en France, qui consacre l'entièreté de son Titre III à la protection des mineurs et à des modifications idéologiques du code de l'action sociale et des familles qui transforme la déclaration en demande d'autorisation. Que signifie dans un tel projet de loi les « risques pour la santé et la sécurité physique ou morale des mineurs » quand il est renvoyé à la seule lutte contre l'entrisme islamiste ? Y aurait-il un deux poids deux mesures dans l'évaluation selon l'origine des risques ? Le périscolaire mérite une politique qui ne soit pas que sécuritaire. Il demande à prendre en compte d'abord la formation et la professionnalisation des animateurs, en dehors des diktats des employeurs de la branche, et la question centrale de la qualité éducative.

Concernant l'ordre du jour, nous allons à ce CSA MJS voter le projet de PNF : nous vous avons envoyé pour le GT du 9 avril nos remarques sur le tableau des formations. Nous avons encore une fois pointé le manque criant de formations métier dans le champ JEP. Si nous notons les avancées, en particulier sur les seuils pour les formations JEP, le SNPJS se positionne contre ce projet tant que les moyens dédiés à la formation et à la garantie pour les agents de pouvoir y accéder ne sont pas garanties. Nous redemandons également un bilan par académie du travail mis en place avec les EAFC pour pouvoir garantir l'égalité de tous. Il en est de même pour les LDGS : il nous faut pouvoir vérifier le traitement égalitaire de tous les agents. Ce bilan ne le permet pas.

Enfin le SNPJS demande à ce que tout soit mis en œuvre pour la libération de Christophe Gleizes, condamné à 7 ans de prison en Algérie pour avoir juste effectué son travail de journaliste sportif.